



**CRIMINALITÉ FAUNIQUE AU TOGO :**  
**5 trafiquants de défenses d'éléphant condamnés et un autre relaxé**

Page 7

**INFO CORONAVIRUS**

Pour toute information contactez le numéro vert

Appel Gratuit 24h/24 7 jours/7

*Bonne & Heureuse Année 2021*

**Le DIALOGUE**

N°0210 du 20 Janvier 2021

Hebdomadaire Togolais d'information, d'analyse et de publicité

Récépissé n°0477/04/02/14/HAAC

Prix : 250FCFA

**Gouvernement Dogbé :**

**Satisfecit des 100 jours d'exercice à la Primature**

P.3

**EST-CE LE DÉBUT DE LA FIN ?**  
**" NOMMÉ DES FEMMES À LA TÊTE DES INSTANCES DE PRISE DE DÉCISION EST UNE INSTRUMENTALISATION DES VALEURS"**  
**MARMONNE KAFUI ADJAMAGBO**

Pages 4&5

**SOUS-SECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU TOGO :**  
**Le DG de Kya-Energy-Group, Prof Yao Azoumah, se prononce après l'académie solaire**

P.6

**VÉRIFICATION DES TAXES SUR LES VÉHICULES À MOTEUR :**  
**L'OTR passe à l'action sur le terrain**

Page 2

VÉRIFICATION DES TAXES SUR LES VÉHICULES À MOTEUR :

L'OTR passe à l'action sur le terrain

Le contrôle du paiement de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) est rentré en vigueur depuis le lundi 18 janvier dernier par l'OTR. Ce contrôle a démarré suite au communiqué rendu public par le Commissaire Général de l'OTR, Philippe Kokou Tchodié. Communiqué qui précise aux contribuables que la perception de ladite taxe a été instaurée conformément aux dispositions de l'article 18 du livre des procédures fiscales.

La TVM est une taxe fixée en fonction des véhicules et

payable dans toutes les divisions des impôts de l'OTR. Selon les dispositions de l'article 18 du livre de procédure fiscale, le montant de cette taxe est fixé à 10.000 FCFA par an pour les véhicules 5 chevaux vapeur, 20.000 FCFA pour les 5 à 7 chevaux vapeur et 25.000 FCFA pour les 8 à 11 chevaux vapeur. Pour ce qui est des camionnettes, les autobus et les autocars, la quittance de la Taxe sur véhicule, est respectivement de 40.000 FCFA et 60.000 FCFA par an.

Quant aux semi-remorques et transporteurs, ils sont tenus

de s'acquitter d'une taxe annuelle de 65.000 FCFA. Par ailleurs, les véhicules affectés au transport des marchandises, paieront 65.000 FCFA à 135.000 FCFA en fonction du poids du véhicule. Rappelons également que cette même taxe est également payable par les motocyclettes de 125 cm<sup>3</sup>.

Pour celles-ci, la TVM est fixée entre 15.000 et 40.000 FCFA. L'OTR tient à préciser à tous les propriétaires d'engins que ce contrôle se fera jusqu'au jour où l'engin sera hors d'usage.

C'est le lieu pour le

MOTOCYCLETTES	
Cylindrée	Tarif (CFA)
Motos de plus de 125 cm <sup>3</sup>	15 000 francs
Motos à trois (03) roues	40 000 francs
VÉHICULES AFFECTÉS AU TRANSPORT DE PERSONNES	
Puissance fiscale	Tarif (CFA) / an
Moins de 5 CV	5 000 francs
5 à 7 CV	10 000 francs
8 à 11 CV	15 000 francs
12 à 15 CV	30 000 francs
Camionnettes	20 000 francs
Autocars	30 000 francs
Autobus	30 000 francs
VÉHICULES AFFECTÉS AU TRANSPORT DE MARCHANDISES ET AUTRES	
Catégories	Tarif (CFA) / an
Camions de 3 à 6 tonnes	35 000 francs
Camions de 7 à 9 tonnes	40 000 francs
Camions de 10 à 12 tonnes	50 000 francs
Camions de plus de 12 tonnes	65 000 francs
Semi-remorque	35 000 francs
Tracteurs	35 000 francs

Les tarifs ci-dessus sont réduits de 50% pour les redevables de la TPU des transporteurs routiers.  
La TVM est payable dans tous les centres des impôts sur toute l'étendue du territoire national et au guichet de l'OTR à la Direction des Transports Routiers et Ferrovières (DTRF).

Commissaire Général de l'OTR d'inviter tout un chacun au respect de l'application de ce contrôle. Il compte

également sur le civisme des citoyens pour la bonne réussite de l'opération sur le terrain.  
**Elom**

INTERVIEW :

A la découverte de Clay Apenouvon et Zora Snake dans le projet " Les masques tombent "

L'un des rôles d'un artiste est de proposer au spectateur un portrait de sa société, de sa réalité, afin que celui-ci puisse développer une conscience de sa propre condition et des multiples réalités de son environnement. ... Chaque artiste est une éponge qui s'imbibe de son environnement.



Pour cela, partant du constat selon lequel, il est temps pour la civilisation noire, peuple dominé voire opprimé à tort ou à raison de prendre conscience et œuvrer pour lever le voile ou faire tomber les masques qui couvrent l'homme noir, le duo Clay Apenouvon, artiste plasticien du Togo et Zora Snake, camerounais, artiste danseur-chorégraphe-performeur, veulent contribuer par leurs œuvres d'art et de l'esprit à l'éveil de la conscience à travers le projet " Les masques tombent ".

L'œuvre plastique et la danse seront comme deux corps qui jouent ensemble, s'interpellent, s'entremêlent, se répandent pour ouvrir un autre regard sur " Les masques ".

La présentation de cette performance va se dérouler devant un public entourant l'espace scénique qui sera partie prenante du déroulement des Masques tombent.

On verra un être qui bouge et essaie d'entrer en contact avec trois sculptures, effigies représentant symbolique-

ment les êtres qui habitent ces dites œuvres d'art africaines qui peuplent les musées du monde entier. Mais en réalité, ce ne sont pas des œuvres d'art mais des êtres sujets déplacés de leur espace essentiel.

Dans un entretien, Clay Apenouvon et Zora Snake donnent plus d'éclaircissement sur leur projet :

Pourquoi les masques ?

Au prime abord, ce que nous appelons les sujets présents dans ces musées sont pour une bonne part constitués de masques. Ce titre est sans doute une injonction. Que ces masques quittent le statut qu'on leur a affublé d'œuvres d'art africaines. Les masques tombent car par notre travail, doit apparaître, se révéler leur véritable statut. Un dévoilement à la fois aux yeux de ceux qui les ont pillés sur notre continent comme des "valeurs" à conserver comme aux yeux de nos frères qui ont oublié la puissance de ces objets-sujets

qui sont en réalité des ancêtres qui doivent revenir sur leur terre originelle.

Dès lors, il ne s'agit plus des " masques " contemplés dans les musées au sens premier du terme, mais des non-dits de notre histoire commune donc nous partageons les mêmes valeurs.

Le passé joue-t-il un rôle dans la vie d'un être humain ?

Du fait de l'omnipotence des pays du Nord que nous subissons en toutes choses et chez nous de l'oubli coupable de nos glorieuses heures passées, il est nécessaire de proposer une interrogation sur ce qui a constitué l'histoire et la culture de nos peuples. Le passé est le socle de notre avenir.

Un avenir unique, propre, singulier qui ne ressemblera qu'à nous-mêmes, hors de toute imitation.

Si tant est que le passé pèse dans la vie, en quoi l'art peut contribuer à "soulever" ce poids ?

Les passés de tous les peuples pèsent pour quelque chose. Les Occidentaux n'oublient jamais ce qu'ils doivent aux Grecs et aux Romains. Nous devons donc reconsidérer la puissance de notre passé avant que les peuples du Nord ne viennent nous coloniser, et se chargent de nous écarter de tout ce qui constitue notre passé.

Contenu du Mémoire "Les séquelles de la colonisation"

4 chapitres vont constituer ce mémoire. On peut dire que le 4e est la synthèse. Le chapitre 1 traite du rapport des religions venues du Nord confrontées aux pratiques traditionnelles qui représentent notre socle culturel. Le 2e pose la question du patrimoine africain qui séjourne dans les musées du Nord. Le 3e interroge le rapport entre le monde virtuel "orchestré" par le Nord qui sert d'espace de vie à la plupart des jeunes générations et le monde réel, organique qui révèle notre différence, nous Africains.

Où et comment va se dérouler le projet ?

Après une période de réflexion entre les deux artistes, un premier temps de construction se déroule actuellement à Lomé qui sera suivi d'une 2e étape, toujours à Lomé. Puis les deux protagonistes se retrouveront en Europe, à Paris et Bruxelles

pour finaliser cette œuvre hybride.

La 4e étape se fera en Allemagne, en novembre 2021, à Berlin avant de revenir sur le continent juste après pour la 5e édition du Festival Modaperf.

Quel est le public cible ?

Entre performance et exposition, ce double dispositif s'adresse à toutes sortes de publics. La présence puissante du corps du danseur dans un rapport très direct avec le public s'adresse à tous ceux qui restent sensibles au rituel.

Ici, la confrontation, la cohabitation entre des êtres symbolisés et un corps vivant.

Aux publics qui pourront se confronter directement à l'œuvre plastique du sculpteur.

Clay Apenouvon et Zora Snake dans le projet «Les masques tombent», sous le regard de Patrick Gufflet, Promoteur et Chargé de diffusion du projet.

Pour Patrick Gufflet, " En faisant la promotion des artistes, il s'agit d'une certaine manière de prendre les artistes pour se représenter soi-même, Le choix de la promotion de ces artistes vient du fait que ces artistes représentent quelque chose qui veut dire quelque chose de moi car on fait toujours les choses par rapport à soi.

Interview réalisé par Charles Kpodan

# GOUVERNEMENT DOGBÉ : Satisfecit des 100 jours d'exercice à la Primature

*Le gouvernement dirigé par Mme Victoire Tomégah-Dogbé a fait 100 jours d'exercice. C'est la première fois véritablement qu'une femme a été nommée Cheffe du gouvernement au Togo. Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a fait de ses priorités pour ce nouveau quinquennat la promotion de la femme. C'est ce qui justifie le grand nombre de femmes dans ce gouvernement dirigé par une dame. A l'heure du bilan des 100 jours de cette équipe, Mme Victoire Tomégah-Dogbé s'est prêtée à un exercice de question-réponse devant les caméras de la TVT. C'était une occasion pour Mme le PM de jeter un regard sur les réalisations faites au profit des populations. Il en est de même pour des perspectives et des chantiers de développement qui sont en cours de réalisation.*



Mme Victoire Tomégah-Dogbé, Cheffe du Gouvernement

Gouverner autrement ". Cette politique axée sur des actions à mener pour le bien-être des populations a été expliquée.

Pour Mme Dogbé, il faut poursuivre le travail afin de créer plus de richesses pour combler les attentes énormes des populations.

A travers cet exercice, il paraît évident que l'engagement du gouvernement Dogbé pour la vision du président Faure Gnassingbé n'est plus à démontrer. Après la prise de fonction de Mme Victoire Tomégah-Dogbé, une feuille de route stratégique du nouveau quinquennat (2020-2025) a été présentée aux membres du gouvernement. Cette feuille de route est axée sur trois principales orientations que sont

le renforcement de l'inclusion et l'harmonie sociales, la consolidation de la paix ; et la dynamisation de la création d'emplois. Ainsi 100 jours après, la cheffe du gouvernement est revenue sur ces points en se projetant sur les perspectives.

Devant les journalistes et les Togolais qui suivaient cette émission à travers les écrans de la TVT, Mme Dogbé a saisi l'occasion des 100 jours pour expliquer sans oublier les actions qui sont menées depuis sa prise de fonction.

Mme le PM a abordé la problématique du casier judiciaire dont le processus est désormais numérisé donc mis en ligne. Le Togo a beaucoup plus avancé dans plusieurs domaines et les

chantiers amorcés ont connu une accélération importante selon les explications de Mme le PM Victoire Dogbé.

Pour elle, le souci primordial, c'est le maintien et la consolidation de la paix dans le pays.

"Nous sommes tous d'accord que nous voulons un Togo dans la paix, sans la paix, il n'y a pas de développement. Avec ce que nous suivons dans la sous-région, nous sommes convaincus que le Togo a ce trésor de paix, que nous devons tous préserver" a laissé entendre le PM Mme Dogbé.

Elle soutient son argument avec la loi sur la programmation militaire que son gouvernement a fait voter. L'autre grande satisfaction du gouvernement Dogbé, c'est l'accélération importante constatée sur les différents chantiers surtout ceux qui ont été amorcés depuis des années, mais qui peinent à être livrés. Et donc sur le plan des infrastructures, les différents travaux ont considérablement évolué. Tout ceci, dit le PM, grâce aux échéances clairement assignées aux exécutants. L'autre chose qui va avec la

mise en place des infrastructures surtout routière, c'est la fibre optique. Le gouvernement veut faire les choses et bien, c'est pourquoi, il accompagne le réseau routier de la fibre. Pour le PM, la fibre optique, est inévitable, et donc autant le faire en même temps que la route.

L'ambition en fait, " C'est de faire du Togo, le pays le plus fibré de la sous-région ", a déclaré la cheffe du gouvernement. Au-delà du satisfecit général de Mme le PM, de grandes innovations sont à l'actif du gouvernement qui n'entend pas baisser les bras mais œuvrer dans le sens des aspirations du peuple pour le développement du pays.

Selon Mme le Premier ministre, l'équipe gouvernementale continuera de travailler pour créer plus de richesses. Cela signifie selon elle, que l'on connaîtra des innovations, la création de nouveaux programmes.

C'est un satisfecit général après 100 jours d'exercice, mais Mme Victoire Dogbé a rassuré que son équipe continuera de mener des réformes pour le développement du Togo.

SEBABI TALATA

## MOUVEMENT DU PEUPLE POUR LA LIBERTÉ (M.P.L.) :

# A l'heure du bilan, les premiers responsables invite l'opposition à mettre leur égo de côté

Au début de chaque nouvelle année, tout Homme ou tout regroupement d'Homme est appelé à faire une rétrospection afin de voir ce qui a été bien et aussi ce qui n'a pas pu marcher pour mieux se relancer. C'est à cet exercice que se sont livrés les premiers responsables du Mouvement du Peuple pour la Liberté (M.P.L.) à travers une rencontre avec la presse qui a eu lieu le 13 janvier dernier à Lomé. Mais avant qu'ils ne touchent le vif du sujet, ces derniers ont saisi l'opportunité pour présenter leurs vœux les meilleurs à toute la nation togolaise.



La table lors de la rencontre avec la presse

Après cette présentation, ils ont à travers une déclaration fait le bilan de leur action et surtout celui des acteurs politiques du pays. C'est également le lieu pour eux d'inviter

les aînés de l'opposition à se mettre au dessus de la mêlée et mettre leur égo de côté, dans le but de mieux fédérer leur idée pour une lutte plus consciente et plus réfléchie.

Seule alternative pour eux d'aboutir à l'alternance tant recherchée depuis des années.

A travers cette même déclaration, ils ont profité de l'occasion l'occasion pour plancher sur les grands événements ayant marqué l'année qui vient de s'achever et à explorer les pistes pour le devenir de ce pays que chaque fils et fille de la nation partage au jour le jour. Pour avoir une idée de ce qui a été dit au cours des échanges avec la presse, notre rédaction vous invite à parcourir le fond de la déclaration du Mouvement du Peuple pour la

Liberté (M.P.L.).

### Déclaration liminaire de la conférence de presse du MPL

Notre pays le Togo vient de clôturer l'année 2020 qui a été , pour la classe politique et pour l'ensemble des citoyens , une année particulière marquée par les déceptions politiques, les crimes politiques et économiques et une crise sanitaire qui sévit jusqu'à ce jour.

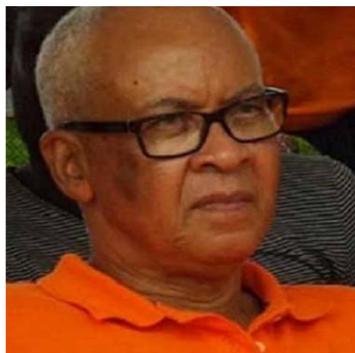
Le Mouvement du Peuple pour La Liberté, au lieu d'un discours de vœux traditionnel au peuple togolais et à ses

Suite à la page 5

## DIFFICILE UNION DE L'OPPOSITION :

# Entre l'ANC et la DMK, c'est le désamour

L'alternance tant souhaité par l'opposition se présente aujourd'hui comme un mirage au regard de plusieurs raisons. Les signaux forts d'un échec pour cette alternance sont visibles vu la déchirure au sein de l'opposition. L'ANC et la Dynamique Mgr Kpodzro (DMK) ne sont pas sur la même longueur d'onde avec des conflits d'homme, de positionnement et d'intérêt. Ces branle-bas de conflit laissent croire que la lutte que l'opposition dans son entièreté mène pour que l'alternance à la tête de l'Etat parvienne ne se fera que dans les rêves les plus inouïs.



Eric Dupuy



Agbéyomé Kodjo

avait déjà lâché le morceau sur une radio de la place en affirmant clairement la posture de son parti vis-à-vis de la DMK et de l'opposition. La nouvelle donne nous donne l'impression qu'il y a des oppositions au Togo.

Certes, un parti politique se crée pour une idéologie donnée et bien peaufinée qui ne saurait être la même que cette myriade de par-

tis politiques dans le giron politique au Togo.

Dans certaines circonstances, seule l'unicité de l'opposition peut le conduire à faire des pas de géant. A contrario lorsqu'on écoute Eric Dupuy affirmer que l'intrusion d'un prélat sur la scène politique a mis sous éteignoir plusieurs années d'efforts pour une alternance, l'on a de fortes raisons de croire que cette

idée devient un mirage.

Comment concilier des positions des leaders de l'opposition qui n'arrivent pas à converger leurs idées pour une unicité d'actions ? C'est à croire qu'il y a une certaine théâtralisation de la scène politique au Togo. Cette orchestration est ourdie par les hommes et femmes qui prétendent diriger le pays un jour avec des nouvelles orientations. Ont-ils des coudées franches pour pouvoir le faire en bonne et due forme ? Loin de nous toute idée de faire du saupoudrage, de la délation ou de la diversion, la déchirure au sein de l'opposition est évidente. Quelles stratégies prétendent-ils amorcer pour avoir

cette alternance ? L'alternance comme les Togolais avertis le savent ne se décrète pas mais s'arrache à travers la voie royale des urnes. L'opposition a-t-elle encore des marges de manœuvres pour que cette alternance devienne réalité ? Nul doute que tout parti politique au Togo et partout dans les démocraties les plus avancées se crée pour arriver au pouvoir et l'exercer.

Cependant lorsque toutes les cartes ont été épuisées et que dans la conscience collective cette opposition est aux abois, il y a de fortes raisons qu'elle tombe dans la dérive, dans l'abîme. Que vaut encore l'opposition qui prétend réactiver la flamme de l'alternance si elle flirte avec l'échec ? Le rôle de l'opposition est de faire le contre-pouvoir. Mais à voir les clichés sournois dans cette escarcelle de l'opposition, on peut dire sans se tromper que la lutte est vaine. Quelle nouvelle orientation pour cette opposition qui se cherche éperdument ?

Les choses bougent dans le sens de l'aiguille d'une montre et les Togolais savent que Faure Gnassingbé a démarré son mandat avec des visions qui répondent aux aspirations du peuple. Quel chance pour cette opposition si la majorité des Togolais a déjà placé sa confiance en Faure Gnassingbé ? Ce serait une lutte vaine.

KADI

Et pour cause, Eric Dupuy

## EST-CE LE DÉBUT DE LA FIN ?

# " Nommé des femmes à la tête des instances de prise de décision est une instrumentalisation des valeurs", marmonne Kafui Adjamagbo-Johnson

La promotion de l'équité et l'égalité genre menée ces dernières années par le Président de la République, Faure Gnassingbé, a permis de réparer une "injustice sociale" vieille de plusieurs décennies. De nos jours, il est courant de voir des occuper femmes à des postes de responsabilité jadis l'apanage des hommes. Cette détermination du Chef de l'Etat, si elle est appréciée par la gente masculine, est curieusement mal perçue par une frange de femmes elles-mêmes, visiblement dépassée par les événements. Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, juriste et femme politique togolaise, a marqué sa désapprobation vis-à-vis de cette "politique réparatrice" du président Faure. Est-ce une option politique ou une simple volonté de dénigrement de la gente féminine dont elle fait elle-même partie ?

La Politique nationale pour l'équité et l'égalité de genre (PNEEG) et son plan d'action (2011) définit la politique claire et cohérente qui facilite la synergie entre les différents acteurs institutionnels et les citoyens. Elle dote le Togo des repères essentiels pour le succès des efforts de promotion du statut de la femme dans la société togolaise.

Cette "politique réparatrice" qui a permis de voir des femmes aux "têtes bien faites", d'être portées à la tête de certaines institutions telles le HCRRUN, la CNDH, le Parlement, la

Primature, etc., semble ne pas être du goût des leaders de la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK).

Les premiers responsables de cette bombe de regroupement de partis politiques, notamment la coordinatrice, dame Kafui Adjamagbo-Johnson, estime que la nomination de femmes à des postes de responsabilité est une ruse du pouvoir de Lomé pour se maintenir et s'éterniser aux affaires.

" La nomination de Mme Victoire Tomégah-Dogbé comme cheffe du gouvernement togolais par

le présent Faure Gnassingbé est une instrumentalisation de la femme pour se maintenir au pouvoir ", a marmonné Adjamagbo-Johnson dimanche dernier sur une radio de la place, comme pour dire que son bref séjour de fin d'année dans les locaux de la gendarmerie nationale aurait altéré sa raison. Comme cela ne suffisait pas, elle renchérit en ces termes : " Nous voulons des femmes aux postes de responsabilité bien-sûr mais des femmes fortes qui travaillent pour changer des choses pour le bonheur de tous les

Togolais ".

La Secrétaire générale de la Convention démocratique des peuples africains (CDPA) qui s'érige en donneur de leçons, a sans nul doute oublié ses frasques alors qu'elle était enseignante à l'École supérieure des carrières juridiques et administratives (ESACJ), l'actuelle Faculté de droit de l'Université de Lomé. Si, en ce temps, les plus hautes autorités d'alors avaient été rigoureuses, cette dernière ne se bomberait pas le torse aujourd'hui comme politique.

Mais à force de la voir la tristesse avec laquelle

Suite à la page 5

**LeDIALOGUE**  
Hebdomadaire Togolais d'information, d'analyse et de publicité

**Directrice de la Publication :** Talata SIBABI Tél : 92 70 73 36

<b>Rédaction :</b> Kadi, Appolinaire, Junior AGBÉ	<b>Imprimerie :</b> Sans Dieu Rien (SDR) <b>Tirage :</b> 1.500 exemplaires
--	---

**EST-CE LE DÉBUT DE LA FIN ?**

**" Nommé des femmes à la tête des instances de prise de décision est une instrumentalisation des valeurs", marmonne Kafui Adjamagbo-Johnson**

*Suite de la page 4*

elle déclame son amertume, on finira par lui concéder ces déclarations qui relèvent tout simplement de la pure jalousie, un sentiment extrême propre à la gente féminine, qui possède l'âme de chaque femme une fois qu'elle aperçoit une des leurs être portée, par son travail, au-devant de la scène.

Comme preuve évidente du son manque de considération pour sa compatriote Cheffe de l'exécutif, la coordinatrice de la



Mme Kafui Adjamagbo-Johnson

DMK lance : " Je n'ai pas eu l'opportunité ni de suivre ni de lire le bilan des 100 jours d'activités de ce gouvernement Dogbé ", mais dame Adjamagbo-Johnson trouve l'occasion

et les armes nécessaires pour mener une critique de l'action gouvernementale. Hilarant, n'est-ce pas, venant d'une juriste de formation et intellectuelle de surcroit ?

Notons que la Politique nationale pour l'équité et l'égalité de genre adoptée depuis 2011, n'est que la réponse au diagnostic précis des pesanteurs sociologiques et culturelles qui minent les efforts de promotion du statut de la femme. Et dame Adjamagbo-Johnson devrait être fier de voir ses sœurs faire leurs (premières) armes à la tête des instances de décision de ce pays. On ne nait pas président ni ministre encore moins opposant par la force des choses...

Vivement que ceux qui se réclament de l'arène politique aient le courage de se comporter comme tel, en se mettant à niveau du métier pour lequel ils ont choisi faire carrière. Se confondre à un citoyen lambda ignorant d'un classique élitiste, n'est que le déni de son appartenance à race des politiques décidés à se battre, avec des armes légales, pour le bien-être de leurs concitoyens et le développement de notre chère patrie, le TOGO.

@macite.info

**MOUVEMENT DU PEUPLE POUR LA LIBERTÉ (M.P.L.) :**

**A l'heure du bilan, les premiers responsables invite l'opposition à mettre leur égo de côté**

*Suite de la page 3*

militants, a voulu, une fois encore, saisir l'occasion pour plancher sur les grands événements ayant marqué l'année qui vient de s'achever et à explorer les pistes pour le devenir de ce pays que nous avons en partage.

Sur le plan politique, malgré les mises en garde du MPL, les partis politiques de l'opposition ont encore, une fois de plus, accompagné ce régime à une élection présidentielle sans avoir les garanties nécessaires de contrôler et de garantir la victoire du peuple ni la capacité de récupérer le pouvoir et de l'exercer dans l'éventualité d'une victoire.

Au contraire, cette élection du 22 février 2020 a eu le mérite de creuser davantage le fossé déjà béant qui existait entre les combattants d'un même bord politique. Cette opposition qui continue de s'entredéchirer, par attaques verbales sur les médias ou sur les réseaux sociaux, laisse libre cours au régime cinquantenaire pour déployer ses tentacules et asseoir son hégémonie sur le pays.

La participation à cette

élection a contribué au découragement du peuple togolais. C'est pourquoi, malgré les appels incessants à la résistance, le peuple, s'estimant victime d'une escroquerie politique, est resté inactif jusqu'ici.

Le MPL appelle au sens du patriotisme de ses pairs de l'opposition pour qu'ensemble nous nous remettions rapidement au travail, afin de redonner espoir à ce peuple meurtri qui ne demande que la rigueur et la discipline dans la lutte en vue de son aboutissement.

C'est seulement à ce prix que nous pourrions faire barrage à ce régime qui, fort de ses expériences en fraude électorale, prépare à nouveau une autre mascarade pour les régionales.

Sur le plan sanitaire, le monde entier a été secoué par un virus : la COVID-19 ; il a modifié nos habitudes, changé nos mœurs et a mis à genoux notre économie, jetant ainsi au chômage beaucoup de nos compatriotes sur qui pesait déjà le poids du sous-emploi.

C'est ici le lieu de relever la gestion sécuritaire hasardeuse dont font preuve nos diri-

geants. Des citoyens togolais ont été, pour les uns, abattus froidement, pour les autres battus à mort, sous le simple prétexte d'avoir violé le couvre-feu instauré à cet effet, ou pour n'avoir pas respecté les gestes barrières édictés par les autorités, et tout ceci dans l'impunité totale.

Concernant les mesures d'accompagnement que le gouvernement avait instaurées, nous avons noté une gestion sélective et discriminatoire qui a écarté des milliers de citoyens de ces mesures, alors qu'ils en avazgbient cruellement besoin.

La Représentation Nationale qui a pour rôle le vote des lois et le contrôle de l'action gouvernementale a, malheureusement, délégué ses pouvoirs au gouvernement pour une gestion efficiente de la crise et n'a pas daigné demander des comptes à ce dernier sur l'usage qu'il en a fait. Le MPL trouve cela regrettable et exhorte notre Assemblée Nationale à jouer pleinement son rôle.

En ce qui concerne les libertés publiques, nous avons noté une nette régression des libertés de la presse. Le MPL a assisté en son temps, avec

regret et amertume, à la condamnation du journal L'ALTERNATIVE et de son Directeur de publication Mr Ferdinand AYITE dans le procès qui les opposait au sieur ADJAKLI. À cela s'est ajouté le harcèlement d'autres organes de presse notamment le quotidien Liberté, La Fraternité, pour ne citer qu'eux.

Une dictature n'a pas de concurrent à sa taille tant que le peuple ne relève pas le défi. C'est pourquoi le Mouvement du Peuple pour La Liberté, à l'orée de cette nouvelle année, lance un vibrant appel à la remobilisation du peuple togolais. Il est temps de se ressaisir et de reprendre le flambeau de la lutte. Le découragement et la résignation n'auront que pour conséquence la pérennisation du régime qui nous dirige malgré nous, depuis deux quarts de siècles. C'est cet appel à l'union de la population que le MPL appelle la RÉVOLUTION CITOYENNE.

Elle est la convergence de nos énergies autour d'un idéal pour œuvrer à l'épanouissement des générations futures.

N'oublions pas que la liberté n'est jamais volontairement

donnée par l'opprimeur. Elle doit être exigée par l'opprimé.

Mesdames et Messieurs, avant de nous séparer, permettez-moi, au nom du Bureau National, au nom de tous les Militants MPL et en mon nom personnel, de vous adresser nos vœux les meilleurs pour cette année 2021. Que cette année soit pour chaque fils et chaque fille de la mère patrie une année de grande espérance pour la marche vers l'idéal tracé par les pères fondateurs de notre nation.

A l'ensemble de la presse togolaise qui joue un rôle prépondérant pour l'avènement d'un État de droit au Togo, nous réitérons notre gratitude et nos vœux les meilleurs.

Je finis avec cette citation de Norbert ZONGO : "Malheur au peuple couché. C'est la position que les dictateurs préfèrent voir prendre par leurs sujets. C'est aussi la position qui prévaut dans les cimetières. Dieu n'aide personne s'il reste couché!!!

**Que Dieu bénisse le Togo!**

**La Présidente Nationale KOUMI A-LEY MAWUTO-GO**

## CENTRALE SOLAIRE DE BLITTA :

## Pourquoi le retard ?

Un des projets phares du gouvernement est la centrale solaire de 50 MWc de Blitta dont l'achèvement des travaux était prévu pour fin octobre 2020. Info Soleil s'était en 18 février 2020) ce ambitieux projet. Actuellement on constate un retard dans le calendrier de la mise en service de cette centrale. Pour comprendre les raisons de ce retard, Info Soleil s'est approché de Mme Sitou Laettia Kloutse, ingénieur génie électrique à AT2ER. Elle nous explique les raisons de ce retard.



Une vue de la plate-forme électrique



Le Chef de l'État sur le terrain pour constater de visu l'évolution des travaux

Peut-on savoir les raisons de ce retard des travaux ? Y a-t-il un plan d'action concret pour l'avenir ?

Kloutse : Effectivement des retards sont constatés au niveau de la réalisation du projet. Ces retards sont principalement dus à la survenue de la pandémie mondiale du COVID-19 qui avait déjà commencé depuis la fin de l'année 2019 dans certains pays où l'entreprise en charge AMEA avait lancé des commandes.

Les mesures de restrictions et les fermetures de frontières ont fait que les chaînes d'approvisionnement ont été bloquées entraînant un retard dans la fabrication des équipements et leur convoiement

vers le Togo, comme c'était initialement prévu par le calendrier. Les travaux d'installation des modules ont commencé sur le site. Suite à la pandémie et à ses impacts sur le projet, il a été décidé qu'une mise en service globale des 50 MW soit effectuée au lieu des deux phases de 30 MW et 20 MW. A ce jour, nous sommes à 36 MWc installés.

Est-il possible d'installer 30 MWc à un autre endroit et l'injecter au réseau public si la ligne de Blitta s'avérait incapable de supporter les 50 MWc ?

Ce qu'il faut d'abord comprendre est qu'il y existe différents

types de réseaux ayant des niveaux de tension différents en fonction de l'emploi de l'énergie. Des études d'absorption du réseau ont été effectuées avant même la conception du projet. Il est ressorti de ces études que le réseau de transport existant peut supporter jusqu'à 100 MWc de production provenant de centrales solaires.

Dans le cadre du projet, il est prévu qu'une partie de l'énergie soit envoyée sur le réseau de transport 161 kV de la CEB et la seconde partie sera envoyée sur le réseau moyenne tension 33 kV de la CEET pour la distribution locale.

Confirmez-vous que le réseau

## SOUS-SECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU TOGO :

## Le DG de Kya-Energy-Group, Prof Yao Azoumah, se prononce après l'académie solaire

Le Professeur Yao Azoumah, DG de Kya-Energy-Group dans une interview accordée à une équipe de Urbis Foundation-Togo a fait l'état des lieux de l'académie solaire - voir Info Soleil N°0021/juin 2019 - et a donné son point de vue sur le sous-secteur des énergies renouvelables au Togo. Lisez l'interview.

Peut-on aujourd'hui savoir l'impact de cette formation sur les formés et sur le sous-secteur des énergies renouvelables ?

Azoumah : Comme toute formation, près de 3 126 jeunes techniciens togolais ont été outillés sur les notions de bases d'installation et de maintenance des systèmes solaires. Remarquons que la formation a été à la fois théorique et pratique. Ils ont ainsi touché, pour bon nombre d'entre eux, pour la première fois aux réalités des systèmes solaires.

Les acteurs du sous-secteur des énergies font recours aujourd'hui à la base de données des techniciens formés pour leur recrutement sur divers projets.

Combien de ces jeunes ont pu s'installer sur leur propre comp-



te?

Nous n'avions pas eu pour mission de faire un suivi de ces jeunes formés. L'AT2ER saura mieux vous répondre sur les questions de suivi, puisque beaucoup d'acteurs s'adressent à eux dans ce sens.

Y'a-t-il eu un suivi ? Si non pourquoi ?

Non il n'y a pas eu de suivi. La raison est toute simple, notre cahier de charge a été de former 3 000 techniciens. L'aspect suivi n'a pas été prévu à cette phase du projet. Surement que l'AT2ER fait un suivi de son côté étant donné que tous les projets relatifs au solaire au Togo passent par elle.

En votre qualité d'entrepreneur, pourriez-vous nous dire l'état d'avancement des énergies

renouvelables au Togo ?

Les énergies renouvelables font l'objet de grande vulgarisation au Togo.

Ce qui est très encourageant pour nous les acteurs du domaine car la population est de mieux en mieux sensibilisée et nous avons un foisonnement de projets initiés par l'Etat et/ou le secteur privé : le projet CIZO (distributions de kits solaires, académies solaires, la solarisation des centres de santé, les kits d'irrigation solaire, etc.), les mini-centrales et les grandes centrales solaires connectées au réseau.

Toutes ces actions non exhaustives contribuent à une bonne avancée des énergies renouvelables au Togo.

Que pensez-vous de l'avenir de l'énergie solaire au Togo ?

L'énergie solaire a de beaux jours devant lui au Togo. Avec le dynamisme actuel, le solaire deviendra le premier catalyseur pour le développement socio-économique au Togo dans les 5 ans à venir.

public est assez puissant pour supporter les 50 MWc prévus ?

Le réseau de transport 161 kV peut supporter toute la puissance de la centrale et même le double.

La possibilité de morçèlement de la puissance totale de la centrale solaire afin de les installer dans des endroits différents n'est-il pas envisageable ?

Pour ce projet, il n'est pas nécessaire de faire un morçèlement puisque toute la puissance peut être transitée sur le réseau de

transport 161 kV. En plus, dans le cas de morçèlement, les coûts y afférent sont beaucoup plus élevés que s'il ne s'agissait que d'un site.

Peut-on savoir le rôle du fonds d'Abu Dhabi pour le développement et de la BOAD dans la mise en œuvre de la centrale solaire ?

Le fonds d'Abu Dhabi pour le développement et la BOAD sont les deux bailleurs de fonds qui financent la première phase de 30 MWc du projet avec le développeur privé AMEA Togo Solar.

## Le Togo peut-il réaliser son ambition d'électrification d'ici 2030 ?

Dans le cadre du programme CIZO, le gouvernement togolais a adopté en 2018 son projet ambitieux avec l'objectif de fournir de l'électricité à 300?000 ménages togolais en espérant

porter le taux d'accès à l'électricité au niveau national à 75 % d'ici à 2025 et à 100 % en 2030. A-t-on aujourd'hui des indicateurs pour l'atteinte de ce gramme ambitieux ?



personnes, qui vivent dans les zones rurales en 5 ans.

L'initiative a permis de distribuer des kits solaires individuels à 35?000 ménages. L'Etat togolais subventionne près de 40 % du forfait mensuel pour l'achat des kits solaire, avec plus de 2.313 francs CFA par ménage. Les équipements sont fournis par cinq entreprises opérant au Togo qui ont décidé de se lancer dans le programme d'électrification rurale par des kits solaires, baptisé Cizo (Programme d'électrification des zones rurales par des kits solaires domestiques). Il s'agit de Bboxx, Soleva, Fenix international, Solergie et Moon.

Selon toujours la même agence, le gouvernement veut acquérir et installer 314 systèmes photovoltaïques pour l'électrification des centres de santé. Ce projet est financé par la Banque africaine de développement (BAD). 159 kits solaires seront déployés dans les Régions Maritime et des Plateaux et 155 autres dans les Régions Centrale, de la Kara et des Savanes.

L'exécution se fera en 2 phases, à savoir : la fourniture et l'installation financées par les ressources de la BAD (Phase 1), et la maintenance des installations pour une durée de 5 ans, à partir de la réception définitive des installations qui est financée sur les ressources de l'État (Phase 2).

Il s'agit notamment des kits composés d'un champ solaire de 2 kWc, d'un stockage de batteries, de deux convertisseurs, d'un réfrigérateur et des lampes LED. Actuellement le projet est à l'étape d'appel d'offre des entreprises pour le lancement de la première phase.

Pour solutionner la pauvreté énergétique au Togo, le gouvernement a adopté en 2018 une stratégie d'électrification du pays qui garantit à l'horizon 2030 un accès à tous à des services énergétiques fiables, durables, moderne et à un coût abordable. Pour atteindre les résultats escomptés, le gouvernement à travers l'Agence Togolaise d'Électrification Rurale et des Énergies Renouvelables (AT2ER) a opté pour un mix énergétique dont la part du renouvelable sera à 50% en 2030.

En ce jour, selon M. Assih de la Direction Générale de l'Énergie (DGE), la part du renouvelable se situe autour de 6% avec la contribution des mini-centrales de Bavou; Assoukoko; Takpapiéni et de Koutoum qui produisent un total de 600 kWc et celle des barrages hydroélectriques avec une puissance de production totale de 66,6 MWc. Ainsi, les autorités en charge de l'énergie seront dans l'obligation de redoubler d'efforts afin de faire accélérer le renouvelable dans le mix énergétique.

Selon cette agence, le Togo est aujourd'hui dans la phase de déploiement de son programme, qui combine l'extension du réseau électrique, l'installation des mini-réseaux ruraux par des systèmes solaires domestiques, et l'installation des centrales solaires. Le gouvernement togolais espère toucher 2 millions de

**CRIMINALITÉ FAUNIQUE AU TOGO :**

**5 trafiquants de défenses d'éléphant condamnés et un autre relaxé**

Le Tribunal de Première Instance de Lomé, a condamné jeudi 14 janvier 2021, les nommés BOUYO Essozimna, GAGNON Kodjo, ASSIH Manèyassouwé, ZODOGADJI Grégoire et AYAVI Koffi Agossou pour commerce illégal de trois grosses défenses d'éléphant. A titre de dommages et intérêts, ils ont été aussi condamnés à payer solidairement une somme de 5 millions de francs CFA, à la partie civile qu'est le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF). DAGLO Kossi (grand féticheur), a été relaxé, car les faits selon le juge, n'étant pas constitués à son égard.



Les présumés trafiquants

En effet, AYAVI Koffi Agossou de nationalité béninoise, a été condamné à six mois de prison dont deux mois de sursis et à payer une amende de 300.000 francs CFA,

ASSIH Manèyassouwé, lui a été condamné à six mois de prison dont trois mois de sursis et à payer une amende de 100.000 francs CFA et les trois autres ( ZODOGADJI Grégoire de nationalité béninoise, BOUYO Essozimna et GAGNON Kossi, tous de nationalité togolaise), ont été condamnés à six mois de prison dont deux mois de sursis et à payer une amende de

200.000 francs chacun.

A la barre, les présumés trafiquants ont reconnu les faits de commerce illégal de défenses d'éléphant. Malgré les efforts de sensibilisation des autorités sur les avantages de la protection des espèces et sur l'équilibre de l'écosystème, les trafiquants utilisent souvent le Togo comme pays de transit du commerce illégal d'ivoire.

L'article 761 du code pénal

du Togo dispose:

"La destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un (01) à cinq (05) an(s) d'emprisonnement et d'une amende d'un million (1.000.000) à cinquante millions (50.000.000) de francs CFA, sans préjudice de toute autre disposition du présent code."

Mais le procureur dans la réquisition s'est appesanti sur l'article 796 du nouveau code pénal pour condamner les prévenus: "Quiconque fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter les animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une

peine d'emprisonnement d'un (01) à six (06) mois et d'une amende de cent mille (100.000) à cinq cent mille (500.000) francs CFA ou de l'une de ces deux peines."

Rappelons que les cinq ont été arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de la commercialisation illégale de trois grosses défenses d'éléphants le 13 octobre 2020 à Attiégu, un quartier périphérique de Lomé et ont été déférés à la prison civile de Lomé, le 16 octobre 2020. L'arrestation a été possible grâce aux agents de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB) et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo.

**EAGLE-Togo**

**CHAN 2021:**

**Le soutien du CNO-Togo à la sélection nationale est indéfectible**

Les Eperviers locaux résident présentement au Cameroun où ils participent à la CHAN 2021. Ces joueurs locaux, après avoir reçu le drapeau des mains de la Cheffe du gouvernement ont eu une avalanche de félicitations de la part des autorités sportives avant leur départ pour le Cameroun.



Deladem Akpaki, président du CNOT

Le Comité national olympique du Togo (CNO-Togo) n'est pas en reste. Dans un communiqué rendu public, vendredi dernier, cette instance a félicité les Eperviers locaux et l'encadrement technique de la sélection pour leur qualification à la phase finale du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN).

Le CNO-Togo a donc rassuré la sélection nationale locale de son soutien au cours de cette compétition qui a démarré depuis samedi dernier.

" Le Comité national

olympique du Togo (CNO-Togo) félicite les Eperviers locaux et l'encadrement technique de la sélection pour la qualification historique du Togo à la phase finale du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) qui aura lieu du 16 janvier au 7 février au Cameroun " peut-on lire dans le communiqué signé par Deladem Akpaki.

Le Comité National Olympique du Togo a remercié le gouvernement, le ministère des sports et des loisirs, la Fédération

togolaise de football (FTF) et tous les acteurs sportifs nationaux pour la synergie des actions ayant abouti à cette performance.

L'instance sportive a saisi cette occasion pour inviter le public sportif à soutenir l'équipe nationale togolaise en déplacement au Cameroun.

" Faisant siennes les quatre valeurs essentielles

recommandée par le Chef de l'Etat et son gouvernement aux Eperviers lors de la cérémonie de remise officielle du drapeau national, notamment le Travail, la Foi, la Détermination et la Discipline, le CNO-Togo rassure la sélection nationale locale de son soutien ", a conclu le comité.

**Le Dialogue**

**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

**QF & ARF**  
QUITUS FISCAL & ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

**#CQFS**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, il est institué en plus du **quitus fiscal**, l'«**attestation de régularité fiscale**».

Office Togolais des Recettes - OTR | 8201 | +228 90 99 41 01 | FEDERER POUR BATIR



# Les nouveaux actes fiscaux

**Validité d'un (01) an**

**Validité de trois (03) mois**

**QUITUS FISCAL**

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Paix

COMMISSARIAT GÉNÉRAL  
COMMISSARIAT DES IMPÔTS  
DIRECTION FINANCIÈRE GÉNÉRALE

ANNUÉ 2021

NUMÉRO DE L'ACTE : 2021-001

Le Commissaire des Impôts soussigné atteste que :

**CONTRIBUABLE**

NOM :  PRÉNOM :   
 NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE :  N° D'IDENTIFICATION :   
 RÈGIME FISCAL :  RÈGIME DE TVA :   
 NATURE DE L'ÉTABLISSEMENT :  ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE ADMINISTRATIF  
 ACTIVITÉ PRINCIPALE :  INCONNUE  
 NATURE DE L'ACTIVITÉ :  COMMISSARIAT DES IMPÔTS  
 N° D'ACTIVITÉ :  0  
 NATURE DE L'ACTIVITÉ :  0

**ADRESSE**

BOULEVARD :  N° :   
 QUARTIER :  N° :   
 VILLE :  N° :   
 PAYS :  N° :

Fait en règle avec l'Administration Fiscale au regard des impôts, droits et taxes dont il est redevable.  
 Ce quitus est délivré sous réserve du droit de contrôle et de reprise de l'Administration Fiscale prévu à l'article 203 du Livre des Procédures Fiscales.

Fait à Lomé, le 05/01/2021

**ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE**

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Paix

COMMISSARIAT GÉNÉRAL  
COMMISSARIAT DES IMPÔTS  
DIRECTION FINANCIÈRE GÉNÉRALE

ANNUÉ 2021

NUMÉRO DE L'ACTE : 2021-001

Le Commissaire des Impôts soussigné atteste que :

**CONTRIBUABLE**

NOM :  PRÉNOM :   
 NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE :  N° D'IDENTIFICATION :   
 RÈGIME FISCAL :  RÈGIME DE TVA :   
 NATURE DE L'ÉTABLISSEMENT :  ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE ADMINISTRATIF  
 ACTIVITÉ PRINCIPALE :  INCONNUE  
 NATURE DE L'ACTIVITÉ :  COMMISSARIAT DES IMPÔTS  
 N° D'ACTIVITÉ :  0  
 NATURE DE L'ACTIVITÉ :  0

**ADRESSE**

BOULEVARD :  N° :   
 QUARTIER :  N° :   
 VILLE :  N° :   
 PAYS :  N° :

Fait en règle avec l'Administration Fiscale au regard des impôts, droits et taxes dont il est redevable.  
 Cette attestation est délivrée sous réserve du droit de contrôle et de reprise de l'Administration Fiscale prévu à l'article 203 du Livre des Procédures Fiscales.

Fait à Lomé, le 05/01/2021

## Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

### ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.
- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

- des marchandises importées par des contribuables inactifs ;
- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.